

L'intermédiaire des chercheurs et des curieux

10 août 1885

Notices sur le collège de Boissy

p. 469

L'intermédiaire des chercheurs et des curieux

[...]

Sur le collège de Boissy (XVIII, 386). - Etienne de Boissy, natif de Boissy-le-Sec, au diocèse de Chartres, ayant acheté avec son oncle, Godefroy de Boissy, quelques maisons derrière l'église de Saint André des Arcs, y établit en 1359, un collège pour douze écoliers, dont trois étudiants en théologie, trois en droit, trois en philosophie, et trois en grammaire, sous la direction d'un principal et d'un chapelain. Le prieur des Chartreux en est collateur, dit Fr. Colletet (Ville de Paris). L'auteur des *Cris de Paris* en fait mention, de son côté, dans la nomenclature des églises, chapelles, collèges, etc ... sous le nom de : Chapelle et Collège de Boesi (prononciation presque fantaisiste).

Ego E.-G.

- Le "vieux chercheur" peut consulter, sur le collège de Boissy ou Boissi, le *Dictionnaire de la ville de Paris et de ses environs*, par Hurtaut et Magny, Paris, chez Moutard, 1779, pages 450 et suivantes du tome II; et le *Tableau de la ville de Paris*, sans nom d'auteur (par le sieur Jèze, avocat en parlement et censeur royal), Paris, 1760, page 163. La note du *Dictionnaire* d'Hurtaut, quoique contenant une assez logue digression, est suffisamment complète et explicite.

Fr. F

- La maison qu'occupait le collège de Boissy existe encore. Elle porte les n° 3 et 5 de la rue

Suger et est habitée par le libraire-imprimeur Monrocq.

Rien n'y rappelle l'ancien collège. La porte seule, d'une ornementation du XIIIème siècle, pourrait en provenir.

Th. VACQUER

- Consulter l'ouvrage suivant : "Abrégé chronologique de la fondation et histoire du collège de Boissy, avec la généalogie de la famille de ses fondateurs (par Guillaume Hodey et Henri Vassault)" SI, 1724, in-fol.

(Douai) PAUL SIMON

- Godefroy de Boissy avaut fondé, vers 1200, dans le collège qui portait son nom, plusieurs bourses destinées aux membres de sa famille. Ces bourses, qui existaient encore à la fin du siècle dernier, avaient été reportées au collège Louis le Grand, dans lequel s'était fondu le collège de Boissy.

La descendance féminine de Godefroy de Boissy a été régulièrement établie vers 1760 par des titres qui doivent être déposées aux Archives nationales. Elle comprenait au XVème siècle Alain Chartier, et, en 1792, un oncle du soussigné, admis à ce titre au collège Louis le Grand.

E.-V.T

[...]